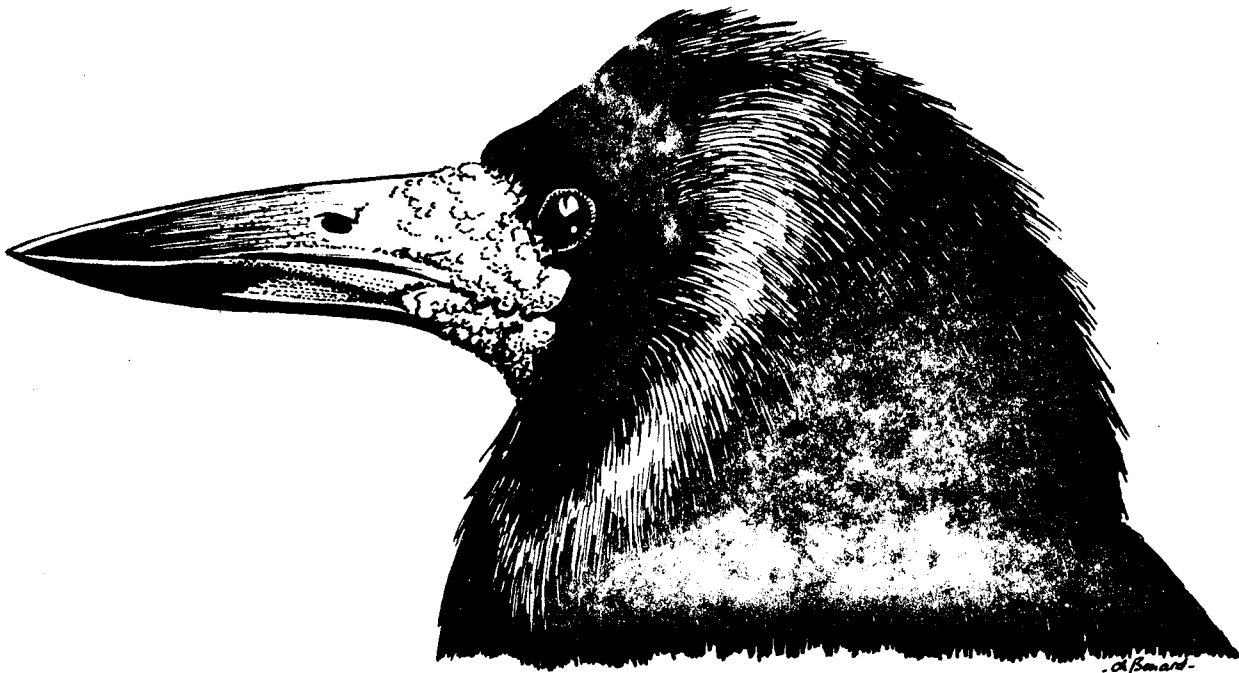


ENQUETE SUR LA REPARTITION DES CORBEAUX FREUX NICHEURS
(CORVUS FRUGILEGUS L.) DANS LE DEPARTEMENT DE LA VIENNE



Le but de cette enquête était de déterminer pendant l'année 1980 la répartition géographique et les effectifs des corbeaux freux (*Corvus frugilegus* L.) nicheurs dans le département de la Vienne. De nombreuses Associations Ornithologiques ont effectué des enquêtes similaires, le Groupe Ornithologique du Nord en 1977 (1), le Groupe Ornithologique Parisien en 1976 (2) et plus près de notre département, les Naturalistes Orléanais en 1976 (3), la Section Ornithologique des Deux-Sèvres en 1980 (4) et le Groupe Ornithologique Aunis-Saintonge en 1977 (5).

De plus, dans notre département, le Service de la Protection des Végétaux nous demandait de lui fournir des données sur les effectifs de Corbeaux freux : "...ces divers moyens (battues, appâts ou clucochloral) pourraient sans doute être coordonnés et la lutte collective (si nécessaire) plus sécurisante puisque conduite par des groupements responsables mieux organisés si les rassemblements étaient mieux connus...". Sans se cacher l'ambiguïté des propos de cette lettre, il était néanmoins important que des ornithologues compétents effectuent cette étude pour éviter que des battues, souvent injustifiées, aient lieu dans des secteurs où les effectifs sont peu nombreux, sinon nuls.

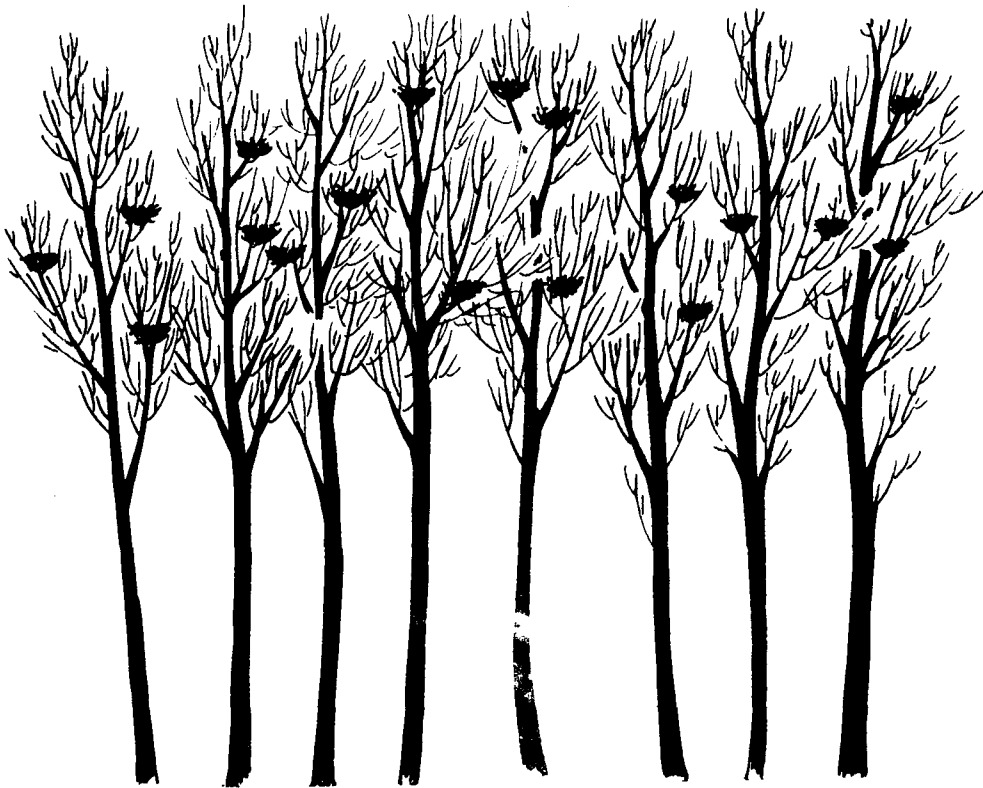
I - METHODE

Les moeurs grégaires de l'espèce (les corbeaux freux nichent dans des colonies appelées corbeautières) au moment de la reproduction rendent le dénombrement relativement aisé. Le recensement a eu lieu pendant les mois de mars et avril 1980, à l'époque de l'occupation des nids où l'absence de feuillage permet de noter les oiseaux sur leur nid. Il était conseillé aux observateurs de faire deux ou trois sorties pendant cette période en prospectant plus particulièrement les zones humides le long des cours d'eau pour rechercher les peupleraies souvent occupées par les colonies ; généralement les observateurs ont effectué une sortie sur ces zones favorables. Après avoir découvert une corbeautière l'observateur indiquait sur une fiche la date de visite, le nombre de nids, depuis quand la corbeautière existe-t-elle, subit-elle des destructions, etc... Le département avait été partagé entre les observateurs par carte au 1/50 000ème I.G.N.

CARTES 1/50000ème	1 LOUDUN	2 LENCLOITRE	3 CHATELLERAULT	4 MIREBEAU	5 VOUNEUIL S/VIENNE
OBSERVATEURS	RIES	BOIREAU	VION	COUILLAUD ROYER	PREVOST J.
CARTES 1/50000ème	6 LE BLANC	7 POITIERS	8 CHAUVIGNY	9 LA TRIMOUILLE	10 LUSIGNAN
OBSERVATEURS	PLAT	NEANT (*)	METAIS A.	BRUXELLE PLAT	SENELIER
CARTES 1/50000ème	11 GENCAY	12 MONTMORILLON	13 CIVRAY	14 ISLE JOURDAIN	15 BELLAC
OBSERVATEURS	CAUPENNE	PLAT	BOUARD	BOUARD	BOUARD

Tableau I : Liste des observateurs et des cartes qu'ils ont prospectées

- (*) Remarque : Les observations sur la carte de Poitiers ne nous sont pas parvenues ; il a néanmoins été possible de collecter quelques données sur cette carte.



II - RESULTATS

Les résultats sont donnés sur le tableau II (ils ont été regroupés par secteur). Ces secteurs nous ont été suggérés par nos connaissances sur le terrain et par la répartition sur la carte de la Vienne (figure 1) des colonies de corbeaux freux. Il apparaît quatre secteurs :

- 1 - Secteur plaine de Loudun et de Neuville
- 2 - Secteur de la vallée du Clain et de la Clouère
- 3 - Secteur de la vallée de la Vienne
- 4 - Secteur de la vallée de la Gartempe

Sur le tableau II ont été reportés :

- la localisation des colonies par commune
- le nombre de nids occupés par colonie
- les essences des arbres supports des colonies
- un numéro permet de repérer chacune d'elle sur la figure 1.

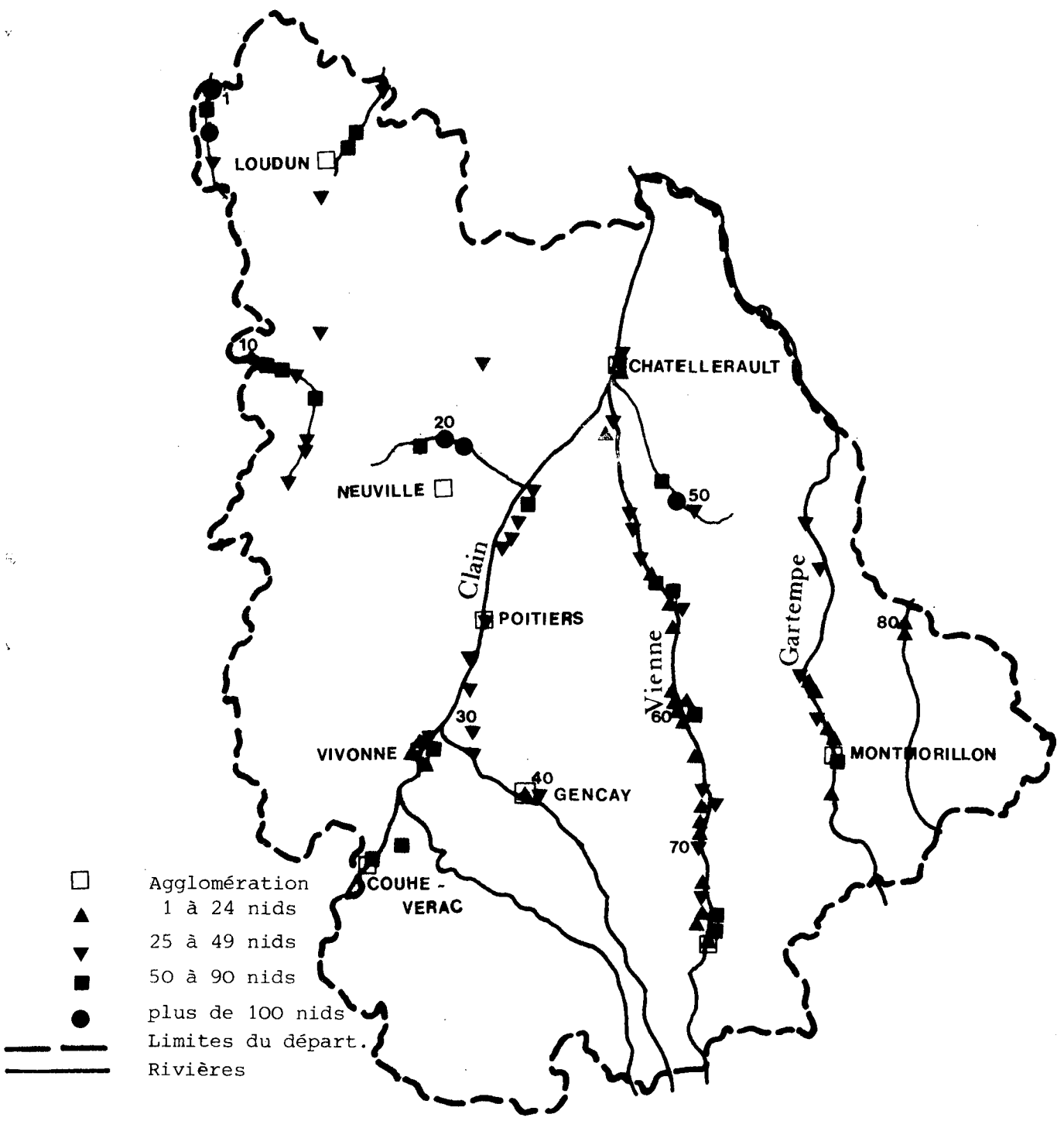


FIGURE 1 : REPARTITION DES COLONIES DE CORBEAUX FREUX DANS LE DEPARTEMENT DE LA VIENNE

SECTEUR PLAINE DE LOUDUN ET DE NEUVILLE

N° de référence	LOCALITE	NOMBRE DE NIDS	ESSENCES
1	La Motte-Bourboin (Nord)	123	Peupliers
2	La Motte-Bourboin (Sud)	56	-
3	Berrie	128	-
4	Beuxes	46	-
5	Curzay sur Dive	45	-
6	Sammarçolles (Nord)	73	-
7	Sammarçolles (Sud)	70	-
8	Mazault	42	-
9	Saint Jean de Sauves	43	-
10	La Grimaudière (1)	16	-
11	La Grimaudière (2)	55	-
12	La Grimaudière (3)	50/60	-
13	La Grimaudière (4)	30/40	-
14	Lençloître	30	-
15	Mazeuil	70	-
16	Vouzailles (1)	35	Peupliers+Ormes
17	Vouzailles (2)	34 + 15	Peupliers
18	Cherves	45	-
19	Blaslay	70	-
20	Chêneché	212	-
21	Vendeuvre	100	-

SECTEUR DE LA VALLEE DU CLAIN ET DE LA CLOUERE

N° DE REFERENCE	LOCALITE	NOMBRE DE NIDS	ESSENCES
22	Jaunay-Clan (1)	27	Peupliers
23	Jaunay-Clan (2)	55	-
24	Jaunay-Clan (3)	35	-
25	Chasseneuil (1)	29	-
26	Chasseneuil (2)	25	-
27	Poitiers	22 + 19	Erable+Orme+Pin
28	Ligugé	33	Peupliers
29	Iteuil	30	-
30	Aslonnes	15	-
31	Château-Larcher	45	-
32	Vivonne (1)	33	-
33	Vivonne (2)	15	-
34	Vivonne (3)	56	-
35	Vivonne (4)	11	-
36	Vivonne (5)	22	-
37	Couhé-Vérac	70	-
38	Ceaux-en-Couhé	50	-
39	St Maurice-la-Clouère (1)	6	-
40	St Maurice-la-Clouère (2)	45	-

SECTEUR VALLEE DE LA VIENNE

N° DE REFERENCE	LOCALITE	NOMBRE DE NIDS	ESSENCES
41	Châtellerault (1)	46	Peupliers
42	Châtellerault (2)	48	-
43	Châtellerault (3)	6	-
44	Vouneuil sur Vienne	28	-
45	Cenon	16	-
46	Bonneuil Matours (1)	35	-
47	Bonneuil Matours (2)	45	-
48	Archigny (1)	58/62	-
49	Archigny (2)	85/105	-
50	Archigny (3)	25/30	-
51	Bonnes (1)	37	-
52	Bonnes (2)	17	-
53	Bonnes (3)	66	-
54	Chauvigny (1)	56	-
55	Chauvigny (2)	6	-
56	Chauvigny (3)	35	-
57	Chauvigny (4)	7	-
58	Valdivienne (1)	20	-
59	Valdivienne (2)	14	-
60	Valdivienne (3)	8	-
61	Civaux (1)	35+32	-
62	Civaux (2)	10	-
63	Civaux (3)	6	-
64	Mazerolles	11	-
65	Gouex (1)	38	-
66	Gouex (2)	6	-
67	Gouex (3)	26	-
68	Gouex (4)	14	-
69	Gouex (5)	22	-
70	Persac	41	-
71	Moussac (1)	7	-
72	Moussac (2)	25	-
73	L'Isle Jourdain (1)	6	-
74	L'Isle Jourdain (2)	7	-
75	L'Isle Jourdain (3)	14	-
76	L'Isle Jourdain (4)	86+64	-
77	L'Isle Jourdain (5)	80	-

SECTEUR VALLEE DE LA GARTEMPE

N° DE REFERENCE	LOCALITE	NOMBRE DE NIDS	ESSENCES
78	St Pierre de Maillé	25	Peupliers
79	Nalliers	26	-
80	Bethines (1)	13	-
81	Bethines (2)	9	-
82	Jouhet (1)	26	-
83	Jouhet (2)	8	-
84	Jouhet (3)	14	-
85	Montmorillon (1)	40	-
86	Montmorillon (2)	13	-
87	Montmorillon (3)	4	-
88	Montmorillon (4)	77	-
89	Saulgé	5	-

Tableau II : Nombre de nids par secteur et par localité.



III - EFFECTIFS ET IMPLANTATIONS DES COLONIES

Sur le tableau III, nous donnons les résultats de la répartition des corbeaux freux par secteur. Il montre le nombre important des corbeaux freux le long de la vallée de la Vienne soit 37 des 89 colonies recensées ; cette vallée offre de nombreuses zones favorables et coupe pratiquement le département du Nord au Sud ; la colonie la plus au Sud, celle de l'Isle-Jourdain se trouve sur cette vallée.

SECTEUR	NOMBRE DE COLONIES	EFFECTIFS EN NOMBRE DE NIDS	TAILLE MOYENNE DES COLONIES
LOUDUN-NEUVILLE	21	1356/1376	65
VALLEE DU CLAIN	19	643	34
VALLEE DE LA VIENNE	37	1188/1217	33
VALLEE DE LA GARTEMPE	12	257	21
TOTAL	89	3444/3493	39

Tableau III : Importance des colonies par secteur.

Le secteur Loudun-Neuville avec un effectif de 1356/1376 représente 40 % des nids du département ; C'est le secteur le plus important de la nidification des corbeaux freux. Si nous examinons la taille moyenne des colonies (rapport entre l'effectif en nombre de nids et le nombre de colonies) nous constatons que la taille des colonies de la plaine de Loudun-Neuville est pratiquement le double de celles des vallées de la Vienne et du Clain, avec respectivement 33 et 34 nids, et cela en raison de la relative rareté des sites de nidification dans cette plaine de Loudun-Neuville et de l'importance des effectifs de corbeaux freux, attirés par les cultures céréalières où ils trouvent la nourriture correspondant à leur régime alimentaire. Le long de la vallée de la Gartempe, la taille moyenne des colonies n'est plus que de 21 nids ; nous sommes à la limite Sud-Est de la répartition de l'espèce comme l'indique Yeatman (6) en 1976 dans l'Atlas des Oiseaux Nicheurs de France.

Une autre possibilité pour étudier la répartition est de la classer par carte au 1/50000ème, Figure 2 : Le numéro en haut à gauche renvoie au tableau I pour le nom des cartes au 1/50000ème I.G.N. Les cartes 6, 13, 15 n'apparaissent que pour moitié, elles ne sont qu'en partie dans notre département. Le premier chiffre indique le nombre de nids, le second le nombre de corbeautières et le troisième les effectifs moyens par corbeautière.

1	583 8 73		
2	224/244 6 37/40	3	100 3 33
4	549 7 78	5	500/529 13 38/41
7	119 4 30	8	312 12 26
10	302 8 38	11	241 11 22
	13	14	15
	0	257 5 51	0

Les cartes 1 et 3 de Châtellerauld et du Blanc ont respectivement 100 et 25 nids ce qui est un effectif relativement faible : elles sont frontalières des départements de L'indre-et-Loire et de l'Indre où les effectifs sont eux-mêmes peu importants, Guillot (3) 1976.

La carte de Lencloître 2 a un effectif 224/244 qui peut paraître sous-estimé ; cette carte se trouve au contact de zones très favorables : les cartes de Loudun, de Mirebeau ainsi qu'à l'Ouest dans le département des Deux-Sèvres où se trouvent des colonies importantes, AUDURIER et BOUTIN 1980 (4), dans la plaine du Thouarsais et dont les effectifs sont de l'ordre de 700 nids ; de plus, la partie Est de cette carte est couverte par le bocage et la forêt qui ne sont pas favorables à la présence de l'espèce. L'effectif relativement peu important de la carte de Poitiers, dans la mesure où elle a été suffisamment prospectée, a peut-être pour cause le prolongement sur cette carte du bocage de la Gâtine.

FIGURE 2 : REPARTITION DES NIDS DE CORBEAUX FREUX PAR CARTE AU 1/50000EME

Comme l'indiquent DARRY 1976 (2) et GUILLOT 1976 (3), nous constatons que les Corbeaux freux ont une tendance à nicher à proximité des habitations humaines ; les exemples les plus significatifs dans notre département sont les colonies de Châtellerauld, Poitiers, Montmorillon, Vivonne, Couhé-Vérac, Gençay, etc...

Ce comportement est peut-être dû à une relative protection que trouvent les corbeaux freux contre les battues régulièrement organisées au moment de la naissance des jeunes.

IV - TAILLE DES COLONIES ET SUPPORT DES NIDS :

Un regroupement des colonies par classe de 20 nids (tableau IV) montre que 82 % des colonies ont un effectif inférieur à 60 nids, ce qui est comparable à ce que trouve GUILLOT 1976 (3) 85 % dans la région Centre. Dans la classe 200/220 nous trouvons la colonie de Chéneché qui regroupe 212 nids mais qui, en réalité, est une succession de plusieurs petites colonies.

CLASSE DE 20 NIDS	0/20	20/40	40/60	60/80	80/100	100/120	120/140	140/160	200/220
NOMBRE DE COLONIES	28	23	22	9	2	1	2	1	1

TABLEAU IV : NOMBRE DE COLONIES PAR CLASSE DE 20 NIDS

Les peupliers représentent 98 % des supports des corbeautières, deux colonies font exception ; une dans la plaine de Neuville sur des Ormes et l'autre à Poitiers, installée sur un alignement d'ormes et, dans le Jardin des Plantes, sur un érable sycomore, sur un pin sp et sur un hêtre.

L'utilisation des peupliers est généralement supérieure à celle des autres régions où cette étude a été faite. Dans le département du Nord les peupliers représentent 44 % (1), dans la Seine et Marne (43 % (2), dans la région du Centre 76 % (3) ; il semble que dans les Deux-Sèvres (4), département voisin du nôtre, la proportion de peupliers soit comparable. On peut penser à une augmentation de l'utilisation des peupliers en se rapprochant de la limite Sud de la répartition. Il est à noter cependant que la proportion de peupliers en Charente-Maritime n'est que de 28 % (5) avec 30 % pour les platanes plus souvent plantés dans ce département côtier.

V - EVOLUTION DE LA REPARTITION

L'enquête de DERAMOND 1952 (7) situait la limite Sud de la répartition par une ligne passant par le Nord de la Vendée, le Centre de la Vienne (au niveau de Poitiers), l'Indre, la Champagne Berrichonne, l'Allier et la Saône et Loire. YEATMAN 1976 (6), dans l'Atlas des Oiseaux Nicheurs de France, indique que toutes les cartes de notre département sont occupées, sauf la carte de Bellac.

Notre enquête montre que depuis, la répartition n'a pas changé et si l'espèce a été indiquée nicheuse sur la carte de Civray, c'est certainement par erreur. Il semble qu'il n'y ait pas eu de progression des corbeaux freux nicheurs depuis 1976. Aucune corbeautière n'a été observée sur les cartes au 1/50000ème de Civray (Deux-Sèvres), Ruffec et Confolens (Charente) et Bellac (Haute-Vienne) (comm. pers. de SARDIN J.P. Section Ornithologique de Charente et BOUTIN J.M. Section Ornithologique des Deux-Sèvres).

VI - CONCLUSIONS

Cette étude nous a permis de préciser le statut du Corbeau freux dans notre département, malheureusement il ne nous est pas permis de comparer ces résultats, jusqu'à cette date aucune étude quantitative n'avait été réalisée.

- La population nicheuse représente environ 3500 couples répartis en 89 corbeautières dont 82 % ont une taille inférieure à 60 nids. Il est possible que quelques corbeautières aient échappé aux observateurs mais elles ne pourraient bouleverser nos résultats.
- La limite de répartition se situe au Sud de notre département, au Nord de l'Isle-Jourdain.
- Une préférence pour les peupleraies est marquée, puisque 98 % des nids s'y trouvent ; notons une certaine anthropophilie de l'espèce.
- L'importance des zones de cultures céréalières (Openfields) la plaine de Neuville-Loudun, par contre, les zones de bocage sont généralement délaissées.

Les corbeaux freux qui subissent régulièrement des destructions, semblent malgré tout bien implantés ; il serait important de rappeler aux services compétents de la Protection des Végétaux qu'il existe dans notre département de vastes étendues où l'espèce ne niche pas.

R. BOUARD.

Ce travail est le résultat de nombreuses observations d'amateurs (cf. tableau I) qui, bénévolement, ont prospecté le département pour obtenir une synthèse de la répartition géographique et quantitative de l'espèce ; qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés.

BIBLIOGRAPHIE

- (1) MILBLED T. et KERAUTRET L. 1977. Enquête sur le statut des Corbeaux freux (*Corvus frugilegus*) dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais. LE HERON N° 2 p 9.
- (2) JARRY G. 1976. Les colonies de Corbeaux freux de Seine-et-Marne en 1975. Le Passer p. 64.
- (3) GUILLOT G. 1976. Les colonies de Corbeaux freux dans la Région Centre. Les Naturalistes Orléanais n° 19 p. 19.
- (4) AUDURIER M. et BOUTIN J.M. 1980. Aperçu sur l'implantation des Corbeaux freux (*Corvus frugilegus*) en Deux-Sèvres (année 1979). Le Lirou n° 2 p. 2.
- (5) BERTRAND A. et DOUMERET A. 1977. Nidification du Corbeau freux en Charente-Maritime en 1977. Evolution de la population. La Trajhasse n° 6 p. 11.
- (6) YEATMAN L. 1976. Atlas des Oiseaux Nicheurs de France. Société Ornithologique de France p. 260-261.
- (7) DERAMOND M. 1952. Sur la répartition actuelle du Corbeau freux en France. Alauda 20.